

Académie de POITIERS

COLLEGE ANATOLE FRANCE

2 rue du Capitaine Rocolle

BP 50332

16008 ANGOULEME cedex

☎ 05.45.95.15.01

📠 05.45.90.04.15

Mél : ce.0161106r@ac-poitiers

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 11 DECEMBRE 2018

Année scolaire : 2018/2019

Numéro de séance : 02

Date de transmission de la convocation aux membres : 29 novembre 2018

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Présidente : Mme LEDOUX Marie, Principale du collège

Secrétaire de séance : Mme GONZALEZ Laurine, apprentie

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 18

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 6 novembre 2018

Vie budgétaire et financière

- Délégation de signature du C.A. au Chef d'établissement pour la passation des marchés publics
- Décision Budgétaire Modificative pour vote
- Conventions et contrats : location F3, convention avec LP Sillac, convention avec le LISA
- Bilan voyage à Verdun et sortie puy du fou
- Tarif restauration
- Budget 2019

Actions éducatives

- Prévisions effectifs rentrée 2019
- Programme annuel de l'AS

Questions diverses

Séance du 11 décembre 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants				
		Nom – Prénom	P[]	A[]	E[]	Nom – Prénom	P[]	A[]	E[]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme LEDOUX Marie	X							
	Gestionnaire	Mme BARAUD Amélie	X							
	C.P.E.	Mme PERCOT Alexandra	X							
	Agent comptable	M.PICON Gilles	X							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. SARDIN Frédéric Conseiller départemental			X	M. SIMONIN Thibaut Conseiller départemental	X			
		Mme ROCHARD Marie-Claude Conseillère départementale		X		Mme FILLOUX Jeanne Conseillère départementale				
	Groupement de communes	Mme FRANCOIS-ROUGIER Martine Représentante du Grand Angoulême		X						
	Commune siège									
	Commune siège									
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. BERTRAND Jacky		X						
		M. PINET Jérémi		X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme LYRE-LAMY Pascale	X			Mme JOURNEAUX-PANTERIS Héléne	X			
		Mme COMIN Laurence	X							
		Mme GLEMET Jocelyne			X					
		M. GAZAUD Richard	X							
		Mme CHAZAUD Alice		X						
		M. CROUX Jérôme	X							
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	M. MOISSANT Philippe	X			M. MARTIN Dominique				
		Mme VERGNAUD Corinne	X			Mme VINCENT Irène				
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme JOSEPH Isabelle	X						
			Mme REMY Héléne			X				
M. SARDA Julien			X							
Mme TARDIEUX Stéphanie			X							
Mme SABELLE Sandrine			X							
Mme MEURICE Caroline					X					
Elèves		BLONDEAU Maxime	X			CRAMPAGNE Maxence				
		VIROULAUD Auxence	X			TEXIER Aurèle				

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 11 décembre 2018

Le conseil d'administration du collège Anatole France s'est réuni en séance ordinaire (en salle de réunion du collège) à 18 h sous la présidence de Mme Marie LEDOUX, Principale.

Madame la Présidente constatant le quorum atteint, ouvre la séance à 18h04. Le secrétariat de séance est confié à Mme GONZALEZ Laurine, apprentie BTS Assistant manager.

Madame la Présidente présente l'ordre du jour et demande s'il y a des observations : l'ordre du jour est **adopté à l'unanimité**.

Madame la Présidente sollicite l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 6 novembre 2018

Approbation à l'unanimité des membres présents

Vie budgétaire et financière

• **Délégation de signature du C.A. au Chef d'établissement pour la passation des marchés publics**

Mme la Présidente sollicite l'accord des membres du C.A. pour signer les commandes passées aux marchés publics.

Vote à l'unanimité.

• **Ordre de recettes exceptionnel**

Des créances de demi-pension et/ou voyage d'un montant de 372,47 € n'ont pas été affectées aux budgets précédents (2010 et 2015). Mme la gestionnaire informe qu'un ordre de recettes exceptionnel sera fait sur l'année 2018 correspondant à cette somme.

Vote à l'unanimité

• **Sortie à Caen**

Une sortie au mémorial de Caen est prévue le vendredi 12 avril 2019 pour les 4^{ème} et 3^{ème} dans le cadre du projet pédagogique « citoyens vigilants ». L'effectif élèves est de 45 avec 4 accompagnateurs. Une participation de 55,00 € sera demandée aux familles. Elle se fera en 2 versements et sera ajustée si des aides viennent s'ajouter au budget.

Vote à l'unanimité.

• Conventions et contrats

- Renouvellement de la location du F3 du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019. Cet argent permet de financer notamment la partie dépenses « voyages et sorties scolaires ».
- Convention de prestation de services pour la mutualisation de la gestion des payes des employés (ASSEDU, CUI) par les EPLE adhérents au service mutualisation du LISA. La convention prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

Vote à l'unanimité.

- Convention d'hébergement avec le lycée professionnel du bâtiment à Sillac : journée de formation des délégués des élèves du collège. Le repas de tous les élèves et accompagnateurs sont pris en charge par l'établissement

Pour information

• Bilan voyage à Verdun et sortie Puy du fou

- **Voyage à Verdun** : Un écart de 16,50 € est constaté par rapport au budget prévisionnel. Ce montant correspond aux frais de train SNCF du professeur accompagnant et de l'élève afin de rejoindre le groupe à Strasbourg.

- **Sortie Puy du Fou** : Un écart de 81,50 € est constaté par rapport au budget prévisionnel. En effet, le nombre d'élèves a été de 80 au lieu de 75 prévus.

• Tarif restauration

Le tarif de restauration 5 jours pour les élèves sera de 469 € et 4 jours sera de 438 € à pour l'année 2019.

Une augmentation de 0,05 € des tickets repas pour le personnel.

Le coût moyen du repas par élève passe à 2,00 € pour l'année 2019.

Le tarif 2019 a été voté et adopté par le conseil départemental.

• Budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel de l'exercice 2019 est construit en fonction des axes déterminés par le Conseil Départemental.

La dotation de fonctionnement (hors dotation restauration scolaire) du Conseil départemental est de **88 826,50 €**. Ce montant est diminué de **1 500,00 €** (vêtements de travail et équipements de protection individuels - dépenses prise en charge par le département) Ce qui fait une dotation de fonctionnement de **87 326,50 €**.

Ce montant est réparti entre 3 postes :

Activités pédagogiques : **18 450 €** dont **3 226€** pour les sorties et séjours

Administration et logistique : **37 496.27€** de dotation de fonctionnement et de dotation restauration **14 526€**

Dotation fluides : **31 380.23 €**

Mme la Présidente indique que nous ne recevons plus de subvention pour les sections sportives.

La dotation restauration scolaire est constituée d'une dotation denrées à 2 € par repas servi et d'une dotation pour contribution aux charges générales de 0,4842€ par repas servi, se répartissant pour 1/3 dépenses de fluides et 2/3 charges générales.

Le budget est adopté à l'unanimité

Action éducative

• **Prévision effectifs rentrée 2019**

L'estimation des effectifs pour la rentrée 2019 est la suivante : 279 élèves

- 70 élèves en 6^{ème} dont 13 en section sportive
- 86 élèves en 5^{ème} dont 14 en section sportive
- 58 élèves en 4^{ème} dont 10 en section sportive
- 53 élèves en 3^{ème} dont 8 en section sportive
- 12 élèves ULIS

Les 10 divisions prévues : 3 divisions niveau 6^{ème}, 3 divisions niveau 5^{ème}, 2 divisions niveau 4^{ème}, 2 divisions niveau 3^{ème}, et 1 division ULIS.

• **Programme annuel de l'AS**

- Basket : rencontre entre établissements pour championnats départementales et académiques
- Cross : cross départemental annulé, participation aux académiques
- Formation jeune arbitre
- Futsal et tennis de table : entraînement et compétition
- Gymnastique à venir pour développer l'UNSS aux filles
- Sections sportives aviron, Canoé Kayak, tennis : les clubs transmettent les programmes de compétition UNSS

• **Question diverse**

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, la séance du conseil d'administration est levée à 19h28.

La secrétaire de séance,

La Présidente,

Laurine GONZALEZ

Marie LEDOUX